

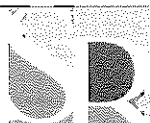
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LAVAL
RAPPORT FINANCIER
AU 31 MARS 2016



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LAVAL
RAPPORT FINANCIER
AU 31 MARS 2016

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	
Résultats	3 - 4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 13
Renseignements complémentaires	14
Projet de recherche sur le 810	Annexe 1
Projet - Guide des aînés	Annexe 2



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval
Laval (Québec)

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

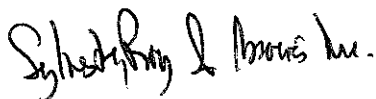
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme sans but lucratif Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval tire ses produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de produits des activités, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 et 31 mars 2015, de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 mars 2016 et 31 mars 2015. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2015, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

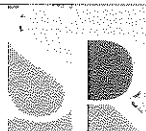
À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Sylvestre, Roy & Associés Inc.

Luc Villeneuve, CPA auditeur, CGA

Terrebonne, le 9 juin 2016



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LAVAL
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016
(Audité)

	2016	2015
PRODUITS		
Subventions FAVAC	749 780 \$	707 298 \$
Subvention FAVAC - Projet Agir de concert	-	29 360
Subventions - Semaine des victimes	-	3 625
Contributions pénales	77 415	70 105
Ministère de la Justice - Projet de recherche sur le 810	5 052	6 297
Produits - Projet Violence vécue par les jeunes	1 132	4 059
Produits - Projet Pourquoi mon enfant	-	3 701
Produits - Projet Guide aux aînés	21 356	11 783
Produits - Projet Coffre à outils	3 350	388
Dons	635	462
Intérêts	2 996	4 912
Autres revenus	3 374	2 088
Amortissement de la subvention reportée afférente aux immobilisations	373	373
Contribution des membres	70	180
Produits relatifs au 25ième anniversaire	3 952	-
Produits - projet Formation des policier de Laval	3 412	-
	872 897	844 631



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LAVAL
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016
(Audité)

	2016	2015
CHARGES		
Salaires	593 807	550 210
Avantages sociaux	93 936	83 216
Semaine des victimes	-	4 290
Dépenses - projet agir de concert	-	29 360
Associations et cotisations	517	242
Assurances	3 990	4 155
Documentation et abonnements	800	988
Frais de déplacements	1 614	3 066
Stationnement	2 700	2 477
Dépenses reliées à la bâtisse (Note 13)	24 142	29 721
Formation	4 003	1 374
Frais de représentation	90	199
Honoraires professionnels	9 091	6 826
Papeterie et frais de bureau	5 060	4 967
Fournitures de bureau	5 251	3 842
Publicité et promotion	1 832	1 896
Télécommunications	5 888	6 095
Fournitures informatiques	1 454	1 904
Entretien et réparation informatique	2 319	4 139
Frais d'activités bénévoles et de reconnaissance	996	604
Frais du conseil d'administration	1 741	2 531
Dépenses reliées aux dons	86	463
Intérêts et frais bancaires	674	1 478
Remboursement de TPS et TVQ	(5 220)	(6 322)
Dépenses - Projet de recherche sur le 810 (Annexe 1)	5 140	6 297
Dépenses - Projet Violence vécues par les jeunes	1 132	4 059
Dépenses - Projet Pourquoi mon enfant	-	3 701
Dépenses - Projet Guide des aînés (Annexe 2)	21 590	11 783
Dépenses - Projet Coffre à outils	3 350	388
Dépenses relatives au 25ième anniversaire	7 970	-
Dépenses - Projet Formation des policiers de Laval	3 412	-
	797 365	763 949
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	75 532 \$	80 682 \$



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LAVAL

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

(Audité)

	Investis en immobilisations	Affectés	Non affectés	2016	2015
SOLDE AU DÉBUT	356 330 \$	20 000 \$	141 477 \$	517 807 \$	437 125 \$
Excédent des produits sur les charges	(4 429)	(4 018)	83 979	75 532	80 682
Affectations d'origine interne (Note 12)	-	25 954	(25 954)	-	-
Versement sur la dette à long terme	92 337		(92 337)	-	-
SOLDE À LA FIN	444 238 \$	41 936 \$	107 165 \$	593 339 \$	517 807 \$



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LAVAL

BILAN

AU 31 MARS 2016

(Audité)

	2016	2015
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	73 506 \$	80 697 \$
Encaisse Desjardins Avantage, taux de 0.8%	165 129	68 088
Placement à court terme (Note 3)	-	128 441
Débiteurs (Note 4)	11 376	15 318
	250 011	292 544
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	555 638	560 440
	805 649 \$	852 984 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (Note 7)	85 997 \$	85 264 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	75 247	167 584
	161 244	252 848
SUBVENTION REPORTÉE AFFÉRENTE AUX IMMOBILISATIONS (Note 9)	36 153	36 526
APPORTS REPORTÉS (Note 10)	14 913	45 803
	212 310	335 177
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS (Note 11)	444 238	356 330
AFFECTÉS (Note 12)	41 936	20 000
NON AFFECTÉS	107 165	141 477
	593 339	517 807
	805 649 \$	852 984 \$

Pour le conseil d'administration


Administrateur


Administrateur



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LAVAL
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016
(Audité)

	2016	2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	75 532 \$	80 682 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 802	4 773
Amortissement de la subvention reportée afférente aux immobilisations	(373)	(373)
	79 961	85 082
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	3 942	1 005
Créditeurs	733	(13 672)
	4 675	(12 667)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	84 636	72 415
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement d'un dépôt à terme	128 441	100 900
Acquisition des immobilisations corporelles	-	(5 781)
Intérêts réinvestis sur les dépôts à terme	-	(2 765)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	128 441	92 354
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Versements sur dette à long terme	(92 337)	(17 328)
Variation des apports reportés	(30 890)	(22 527)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(123 227)	(39 855)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	89 850	124 914
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	148 785	23 871
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	238 635 \$	148 785 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition.



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LAVAL
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2016
(Audité)

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme a été constitué le 19 mars 1991 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme sans but lucratif. L'organisme fournit une assistance directe aux victimes d'actes criminels et informe différents groupes au sujet de la violence conjugale ainsi que toutes autres formes de violences véhiculées dans notre société.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Tous les autres produits et charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

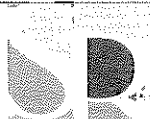
Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LAVAL
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2016
(Audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et de l'Encaisse Desjardins Avantage.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs, des salaires et vacances à payer et de la dette à long terme.

Apports reçus sous forme de services

Les membres consacrent de nombreuses heures chaque année à aider Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval à assurer la prestation de ses services.

Aucun montant n'est constaté dans les états financiers relativement à ces apports reçus sous forme de services parce qu'il est trop difficile d'en déterminer la juste valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est réparti sur la durée de vie utile des biens et est calculé selon la méthode et durées suivantes :

	Méthode	Durée / Taux
Bâtisse	Linéaire	100 ans
Équipement informatique	Linéaire	3 ans

La subvention reportée afférente aux immobilisations est amortie au même rythme que les immobilisations auxquelles elle se rapporte.

3. PLACEMENT À COURT TERME

	2016	2015
Dépôt à terme, au taux de 2,2 %, échu en mai 2015	-	\$ 128 441 \$



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LAVAL
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2016
(Audité)

4. DÉBITEURS

	2016	2015
Intérêts courus à recevoir	-	\$ 1 293
Autres sommes à recevoir	-	722
Taxes à la consommation à percevoir	11 376	13 303
	11 376 \$	15 318 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

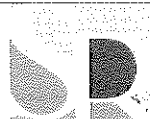
	2016		2015	
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Terrain	106 951 \$	-	106 951 \$	106 951 \$
Bâtisse	480 158	31 471	448 687	453 489
Équipement informatique	13 389	13 389	-	-
	600 498 \$	44 860 \$	555 638 \$	560 440 \$

6. AVANCES BANCAIRES

Les avances bancaires, d'un montant maximum autorisé de 100 000 \$, portent intérêts au taux de 2.65 % en sus du taux préférentiel. Elles sont garanties par le placement à court terme de l'organisme. Les avances bancaires, qui sont renouvelables annuellement, ne sont pas utilisées en date du 31 mars 2016.

7. CRÉDITEURS

	2016	2015
Comptes fournisseurs	1 544 \$	1 128 \$
Salaires et vacances à payer	50 422	61 651
Déductions à la source à payer	32 154	20 608
Revenus reportés	1 877	1 877
	85 997 \$	85 264 \$



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LAVAL
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2016
(Audité)

8. DETTE À LONG TERME

	2016	2015
Prêt à demande, garanti par une hypothèque de premier rang sur le terrain et l'immeuble, d'une valeur comptable nette de 555 638 \$, remboursable par versements mensuels de 1 447 \$ plus les intérêts au taux de base majoré de 1.25 %, échéant en juillet 2020.	75 247 \$	167 584 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	75 247	167 584
	-	-
	\$	\$

9. SUBVENTION REPORTÉE AFFÉRENTE AUX IMMOBILISATIONS

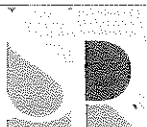
	2016	2015
Solde au début	36 526 \$	36 899 \$
Montant constaté à titre de produits	(373)	(373)
	36 153 \$	36 526 \$

La subvention reportée afférente aux immobilisations est constatée à titre de produit selon la même méthode que l'immobilisation à laquelle elle se rapporte. La subvention, d'un montant initial de 37 272 \$ ayant été utilisée pour des travaux qui ont été capitalisés sur la bâtisse alors la subvention sera amortie de façon linéaire sur une période de 100 ans.

10. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées, lesquelles en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à différents projets.

	<i>Solde au début</i>	<i>Encaissements</i>	<i>Produit de l'exercice</i>	<i>Solde à la fin</i>
Violence vécue par les jeunes	1 132 \$	-	1 132 \$	-
Coffre à outils	18 263	-	3 350	14 913
Recherche sur le 810	5 052	-	5 052	-
Guide aux aînés	21 356	-	21 356	-
	45 803 \$	-	30 890 \$	14 913 \$



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LAVAL
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2016
(Audité)

11. ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS

Le solde des actifs nets investis en immobilisations se compose de :

	2016	2015
Valeur nette des immobilisations	555 638 \$	560 440 \$
Dette à long terme - hypothèque sur la bâtisse	(75 247)	(167 584)
Subvention reportée afférente aux immobilisations	(36 153)	(36 526)
	444 238 \$	356 330 \$

12. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a décidé d'affecter un montant de 25 954 \$ provenant des contributions pénales, ce montant devant être utilisé pour l'évènement du 25e anniversaire de l'organisme.

Au cours de l'exercice, l'organisme a utilisé un montant de 4 018 \$ en préparatifs de l'évènement du 25e anniversaire de l'organisme.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

13. DÉPENSES RELIÉES À LA BÂTISSÉ

	2016	2015
Entretien et réparations	11 146 \$	12 813 \$
Électricité et chauffage	3 813	4 523
Taxes et permis	143	113
Intérêts sur hypothèque	4 237	7 499
Amortissement de la bâtisse	4 802	4 773
	24 142 \$	29 721 \$



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LAVAL
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2016
(Audité)

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2016.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à sa dette à long terme et ses créditeurs.

L'organisme considère qu'elle dispose des liquidités nécessaires afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme.

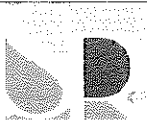
Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix de marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

L'organisme est exposé au risque de flux de trésorerie en ce qui concerne la dette à long terme à taux variable et la juste valeur de ses dépôts à terme qui portent intérêts à taux fixe.



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LAVAL
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016
(Audité)

2016 2015

ANNEXE 1 - PROJET RECHERCHE SUR LE 810

PRODUITS

Ministère de la Justice - Projet de recherche sur le 810	5 052 \$	6 297 \$
--	----------	----------

CHARGES

Salaires et avantages sociaux		4 103
Frais de bureau	5 048	200
Formation et colloque	-	1 313
Frais de déplacements	-	143
Honoraires professionnels	-	300
Publicité	92	238
Frais informatique	-	-
	5 140	6 297

**EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR
LES CHARGES**

	(88) \$	- \$
--	---------	------

ANNEXE 2 - PROJET GUIDE DES AÎNÉS

PRODUITS

Produits - Projet Guide aux aînés	21 356 \$	11 783 \$
-----------------------------------	-----------	-----------

CHARGES

Publicité	21 112	8 278
Frais de déplacements	263	2 253
Honoraires professionnels	-	1 252
Frais de bureau	215	-
	21 590	11 783

**EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR
LES CHARGES**

	(234) \$	- \$
--	----------	------

